



le Mot du maire

Germain Richer

Chères Prévostaises,
Chers Prévostois,

La nouvelle année vient tout juste d'être entamée et le conseil municipal est déjà au travail pour entreprendre les divers projets qui seront réalisés en 2013. L'accomplissement d'un projet requiert que le conseil municipal et les fonctionnaires franchissent un bon nombre d'étapes qui nécessitent beaucoup de temps! Peu importe la complexité d'un projet, les étapes ne sont pas simplifiées. C'est pourquoi il est important de comprendre ce processus et son cheminement.

La première étape est de faire l'analyse des besoins de la Ville et de la population. Une démarche qui exige d'être à l'écoute de la communauté pour bien comprendre leurs attentes. Ensuite, il y a une évaluation des choix qui s'offre à nous, quel projet sera priorisé par rapport aux autres, car il est

impossible de tout faire. Dès qu'un projet est sélectionné, nous devons évaluer adéquatement ses impacts (avantages et inconvénients), ses coûts (obtention de prix de plusieurs fournisseurs pour décrocher le meilleur prix) et sa planification de réalisation (dans le cadre des activités quotidiennes de la Ville ainsi que selon les périodes de l'année). Enfin, après des délais de recherche et de préparation des documents de présentation, une décision est prise (le budget). Puisqu'une ville n'a pas d'entité juridique, elle doit prendre toutes ses décisions par règlement ou par résolution lors d'une assemblée du conseil. Ce n'est qu'à ce moment que l'étape de réalisation est alors mise en marche.

La seconde étape est la réalisation qui se situe davantage au niveau administratif. Dès que le règlement ou la résolution autorise les fonctionnaires à réaliser un projet et, par conséquent, à effectuer des achats de biens ou de services, ils préparent la documentation

pour octroyer les contrats. Ensuite, durant les travaux, les fonctionnaires s'assurent de la qualité des produits ou des services rendus. Finalement, le tout est complété par le paiement de la facture.

En résumé, ce processus qui semble simple à première vue est très complexe et nécessite des délais de préparation et de réalisation. Cela démontre que votre conseil municipal met beaucoup d'efforts pour prendre les meilleures décisions pour la Ville et sa population. Je suis donc très fier d'entamer cette nouvelle année remplie de projets (nouveau camion incendie, nouveau site Internet, nouvelles affiches dans les parcs, etc.) qui satisferont nos citoyennes et citoyens!

En terminant, je vous invite à communiquer avec moi pour me faire part de vos suggestions concernant les projets qui vous tiennent à cœur et qui amélioreraient la qualité de vie de nos résidentes et résidents.

Nouvelles du conseil

Voici un résumé des principales décisions prises lors de la séance ordinaire du conseil municipal du 14 janvier 2013.

• Le conseil municipal a autorisé le transfert du contrat 2012-30 relatif aux travaux de déblaiement, sablage et entretien des rues en période hivernale dans le secteur de déneigement numéro 3 de la Ville à la compagnie Les Entreprises Doménick Sigouin inc. Ce transfert de contrat sera effectif à compter du 15 janvier 2013.



Secteur de déneigement numéro 3

• Lors de cette même séance, le conseil municipal a renouvelé les contrats suivants:

- 2011-02 Traçage et marquage de rue
- 2011-03 Fourniture et épandage d'abat-poussière
- 2011-04 Scellement de fissures

- 2011-06 Réfection de pavage
- 2011-07 Fourniture d'alun liquide
- 2011-08 Émondage et déchiquetage de branches
- 2011-19 Location d'une rétrocaveuse avec opérateur
- 2012-01 Fourniture de pierre
- 2012-03 Travaux de réparation et d'entretien des luminaires
- 2012-08 Travaux de réparation de bordures et trottoirs en béton bitumineux
- 2012-11 Fauchage des accotements

• Suite à la tenue du processus d'appel d'offres 2012-27 relatif à la fourniture d'un service de contrôle et de protection des petits animaux, le plus bas soumissionnaire s'étant désisté, le conseil municipal a octroyé le contrat à l'entreprise Service de protection canin des monts (SPCM) pour un terme de 3 ans.

• En matière d'urbanisme, le conseil a autorisé les dérogations mineures suivantes :

- DDM 2012-006, lots 2 226 484, 2 226 508 à 2 225 511 et 2 226 514, rue Vendette - Bande de protection riveraine de 5 mètres au lieu de 60 mètres en bordure d'un milieu humide fermé.

- DDM 2012-0089, 1512, rue Roy - Marge avant à 0,84 mètre au lieu de 7,50 mètres.

- DDM 2012-0092, 297, rue des Mélèzes - Marge avant à 5,68 mètres au lieu de 6 mètres.

• Le règlement 601-20 amendement le règlement de zonage numéro 601, tel qu'amendé, a été adopté en lecture finale. Ce règlement vise à autoriser l'usage « lieu de culte » dans la zone C-223.

• Le second projet de règlement 601-21 amendement le règlement de zonage numéro 601, tel qu'amendé, a également été adopté. Ce règlement vise à modifier les normes applicables aux projets intégrés dans la zone H-261.

• La compagnie Sylco Construction inc. a déposé à la Ville une demande de changement de zonage pour les zones REC-227 et C-232. Suite à l'étude de cette demande le conseil municipal a décidé de ne pas donner suite à cette dernière.

• Finalement, le conseil municipal a réitéré son opposition catégorique au projet d'implantation d'une tour de télécommunication sur le lot 3 403 822 du cadastre du Québec par la compagnie Vidéotron Ltée.

La prochaine réunion ordinaire du conseil municipal se tiendra le lundi 11 février 2013 à 19 h 30.

Nouvelles

du Service loisirs, culture et vie communautaire

La vie communautaire en action...

Club Soleil de Prévost

Activités : marche, danse en ligne, bingo (1^{er} et 3^e lundis du mois), shuffleboard (palet), scrabble, vie active, jeux de société. Pour plus d'informations et la programmation complète, vous pouvez communiquer avec Suzanne Monette au 450 224-5612.

Souper dansant : samedi 9 février à l'école Val-des-Monts sous le thème de la Fête des cœurs. Réservation obligatoire 7 jours à l'avance. Information : Suzanne Monette au 450 224-5612 ou Micheline Allard au 450 438-5683.

Croisière de Trois-Rivières à Québec avec Michel Louvain en spectacle et danse, deux repas, le 23 juin 2013.

La Mèche d'or, club amical de Prévost Banquet d'hiver avec danses sociales et en ligne au Méridien 74: le samedi 26 janvier 2013.

Dîner et danse à la Cabane à sucre Chalet du Ruisseau: 12 mars 2013 en après-midi.

Pour toutes informations ou réservation (minimum 5 jours à l'avance), veuillez communiquer avec Céline au 450 431-1662 ou encore par courriel à mechedor@hotmail.com.

Diffusions Amal'Gamme

2 février 2013 à 20 h : Soirée Mozart, Trio Lajoie (violin, violoncelle et piano)

16 février 2013 à 20 h : Le Jazz qui pop! Duo Nathalie Renaud, piano et voix et Alain Picotte, contrebasse.

Tous les spectacles ont lieu à l'église Saint-François-Xavier située au 994, rue Principale. Pour plus d'informations, consultez le site Internet au www.diffusionsamalgamme.com.

CINÉ-CLUB DE PRÉVOST

Prochaine représentation : vendredi 25 janvier 2013 à 19 h
Église Saint-François-Xavier : 994, rue Principale à Prévost

Rapailier l'homme

Ce film (re)découvre le poète Gaston Miron, à travers l'expérience des *Douze hommes rapailés*, ces chanteurs d'ici qui ont interprété ses mots en musique.

Contribution volontaire
Information : www.cineclubprevost.com
ou 450 224-5793

SOCCER FC BORÉAL

Inscriptions - été 2013
Enfants et adultes
À compter du 14 janvier jusqu'au 28 février 2013, les inscriptions se poursuivent au local du FC Boréal situé au 296, rue des Génévriers à Prévost.
Heures d'ouverture :

Lundi au mercredi : 9 h à 12 h et 13 h à 16 h
Jeudi et vendredi : 9 h à 12 h, 13 h à 18 h et 19 h à 21 h
Samedi : 9 h à 12 h

Pour information : www.fcboREAL.com
Courriel : info@fcboREAL.com
Téléphone : 450 592-2282

BASEBALL PRÉVOST

Inscriptions
Du 28 janvier au 1^{er} mars
Au Service des loisirs
2945, boulevard du Curé-Labelle
Tarifs et formulaire d'inscription disponible sur le site Internet de la Ville au www.ville.prevost.qc.ca

Arbitres et marqueurs recherchés pour l'été 2013
Formation gratuite
Renseignez-vous lors de votre inscription ou au 450 224-8888, poste 244.

LES RENDEZ-VOUS AMOUREUX

À ne pas manquer!



Lecture des meilleures scènes de théâtre
16 ans et plus

Samedi 9 mars 2013 à 20 h
Église Saint-François-Xavier
994, rue Principale à Prévost
Billets en vente à la bibliothèque
Jean-Charles-Des Roches au coût de 20\$.

FÊTE DES NEIGES 2013

DU 2 AU 9 MARS

Inscriptions du 4 février au 1^{er} mars
Au Service des loisirs ou en ligne au www.ville.prevost.qc.ca

Surveillez la programmation de la Fête des Neiges dans la prochaine édition du bulletin municipal et sur notre site Internet à partir de février.
Venez-vous amuser avec nous !

BÉNÉVOLES RECHERCHÉS

Vous aimeriez vous impliquer à raison de quelques heures par semaine au sein d'un important organisme de votre région?



CENTRE DE RÉPIT DE JOUR

est à la recherche de bénévoles comme vous pour l'accompagnement des personnes atteintes d'Alzheimer ou pour aider à la cuisine les lundis et autres journées selon disponibilité.
Pour une expérience de vie enrichissante, stimulante et valorisante, contactez Natacha au 450 660-6225.

CAMP DES NEIGES 2013

DU 4 AU 8 MARS (RELÂCHE SCOLAIRE)

Une semaine complète de camp, c'est excitant!

Journées thématiques

Sortie glissades sur tubes au Mont-Avila
- activités intérieures et extérieures -

Inscriptions du 21 janvier au 22 février
Inscriptions à la semaine seulement

Du lundi au vendredi de 9 h à 16 h pour 50\$
Service de garde de 7 h à 9 h
et de 16 h à 18 h pour 20\$

* Non-résident : 75\$ le camp et 30\$ le service de garde

Pour plus d'information, contactez-nous au 450 224-8888, poste 244 et pour le formulaire d'inscription, consultez notre site au www.ville.prevost.qc.ca dans la section programmation, loisirs et camps.